

La loi du 13 avril 2016 pour les associations agréées et leurs partenaires : le parcours de sortie

Durée : 2 jours

● Public

Profil des participant.es :

Des professionnel.les des associations agréées et leurs partenaires sur le département

Prérequis : aucun

Nombre de stagiaires : entre 10 et 20

Objectifs généraux

- Identifier les mécanismes du système prostitutionnel : les facteurs psycho-sociaux de l'entrée en prostitution et les conséquences de la prostitution
- Analyser l'impact que peuvent avoir nos représentations de la prostitution
- Appliquer les connaissances acquises pour accompagner les personnes en situation de prostitution dans le cadre du parcours de sortie de la prostitution

Compétences visées :

- Utiliser la loi du 13 avril 2016 pour accompagner les personnes en situation de prostitution
- Décrire les indicateurs qui permettent de détecter le fait ou le risque prostitutionnel et nommer les conséquences de la prostitution sur les personnes.
- Opérer un entretien en prenant en compte la situation de prostitution
- Développer un réseau de professionnel en lien avec la problématique

● Méthodes et outils

Méthodes mobilisées : inspirées de l'éducation populaire et des pédagogies actives, elles permettent de co-construire avec le groupe une connaissance commune sur le système prostitutionnel par l'alternance de méthodes coactives et expositives.

Modalités techniques et pédagogiques : Alternance de plénières et d'ateliers / Echanges de savoirs et de pratiques / Apports théoriques : sociologiques, psychologiques, juridiques, historiques / Exercices interactifs : brainstorming, mises en situation / Présentations de « vignettes », récits de vie / Visionnage et analyse d'outils vidéo de prévention / Utilisation de supports visuels (powerpoint) / Remise d'un dossier pédagogique.

Modalités de suivi : les feuilles d'émargement sont signées le matin et l'après-midi.

Modalités d'évaluation : un débriefing oral est réalisé le soir. Remise d'un questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis. Une attestation de formation est délivrée.

Durée (en heures)

14 heures

Dates et horaires

À définir avec le commanditaire

Lieu

À définir avec le commanditaire

Accessibilité

Consulter notre référent handicap : formation@adn-asso.org

Tarifs

Nous consulter pour connaître nos conditions tarifaires

Délais d'accès

Formations intra :

Entre la signature du devis et le démarrage de la session : 2 mois

Formations inter :

Entre l'accord de subvention et le démarrage de la session : 3 mois

La loi du 13 avril 2016 pour les associations agréées et leurs partenaires : le parcours de sortie

Durée : 2 jours

● Intervenant.es

Formatrices.eurs de l'Amicale du Nid

Constitutrices.eurs : intervenant.es sociaux.les de l'Amicale du Nid

● Contenu

Journée 1 : Comprendre le système prostitutionnel

- Accueil des participant.es : tour de table approfondi
- Travail participatif sur nos représentations de la prostitution
- Présentation de l'Amicale du Nid
- Apports d'informations sur la réalité de la prostitution : système prostitutionnel, chiffres, définition de la prostitution
- Les différentes approches législatives de la prostitution
- Les processus prostitutionnels : des facteurs fragilisants et déclenchant d'entrée en prostitution aux conséquences de la prostitution - le repérage
- Synthèse et débriefing de la journée

Journée 2 : Le parcours de sortie de la prostitution

- Accueil et retour de la veille
- Zoom sur la traite des êtres humains aux fins d'exploitations sexuelles
- La loi du 13 avril 2016 : les enjeux
- La commission du parcours de sortie de la prostitution vers l'insertion professionnelle : modalités pratiques
- Oser en parler et intégrer la question de la prostitution dans l'accompagnement global
- Analyse de situations concrètes
- Construire et consolider le réseau partenarial
- Evaluation et remise d'un questionnaire individuel de satisfaction et d'évaluation des objectifs



Contact

formation@adn-asso.org

© AMICALE DU NID – ORGANISME DE FORMATION

Enregistré sous le numéro I 1754372375 auprès du Préfet de région d'Ile de France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Numéro de SIREN : 775 723 679

Siège social : 21 rue du Château d'eau – 75010 Paris

01 44 52 56 40 / formation@adn-asso.org